



Alma, 27 octobre 2022

VOL. XLVIX, no 3

Mot du président

Bonjour à toutes et à tous,

Difficile à croire, mais dans quelques jours le Front commun déposera ses demandes syndicales. Moins d'un an que nous avons signé et déjà nous faisons le dépôt de nos demandes pour le renouvellement de notre convention qui sera échue le 1 avril 2023. Nos revendications intersectorielles (salaire, retraite, droits parentaux et disparités régionales) ont fait l'objet d'une consultation en septembre dernier. Quant aux demandes sectorielles, nos porte-paroles de la table de négociation en feront le dépôt le 31 octobre prochain. Cette semaine, en Conseil fédéral, nous officialisons le cahier de nos demandes élaboré à partir des résultats de la consultation du printemps dernier. Lors de notre prochaine rencontre des personnes déléguées, nous présenterons l'ensemble de nos demandes. Nous pouvons être fiers du travail extraordinaire qui fut réalisé. En effet, généralement toute cette préparation à la négociation se fait sur une période de 2 ans. Il n'aura fallu que quelques mois pour la réaliser. J'en profite pour remercier nos membres qui ont pris le temps de répondre aux deux consultations.

Depuis quelques jours, nous avons un nouveau ministre de l'Éducation. Je félicite monsieur Drainville pour sa nomination. Il a accepté de relever le plus beau des défis : contribuer à la réussite et à l'épanouissement des élèves du Québec comme vous le faites au quotidien. J'espère que le peu de place accordée à l'éducation lors de la dernière campagne électorale n'aura été qu'un nuage passager. Le premier ministre a dit que l'éducation serait la priorité des priorités. Le personnel enseignant s'attend à des gestes concrets plutôt que des vœux pieux. « La balle est dans votre camp monsieur Drainville ».

L'automne continue et nous aurons d'autres consultations à faire. En effet, la FSE prépare son deuxième colloque sur la profession enseignante. Dans quelques semaines vous recevrez un questionnaire qui vous permettra de vous exprimer sur les enjeux pédagogiques et professionnels. Vous contribuerez à l'élaboration des orientations que proposera et défendra la FSE-CSQ afin qu'ensemble nous soyons « Maître de notre profession ». Votre participation est importante.

En terminant, je me dois de revenir sur notre activité festive de la Journée mondiale des enseignants. Pour une première ce fut un succès. C'est plus de 150 membres qui se sont déplacés pour l'événement. Je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de ce 4 à 7 - Bière et pizza. C'est un événement à refaire.

Comme toujours, n'hésitez pas à communiquer avec nous pour vos questions ou nous parler de votre quotidien. Généralement, une situation n'est pas unique. Par conséquent, c'est en colligeant les informations que nous pouvons contribuer à améliorer le quotidien de chacun.

Au plaisir,

L'insertion professionnelle – Mise à jour des guides

Une version mise à jour des guides d'insertion professionnelle pour les secteurs des jeunes et de la formation générale des adultes est maintenant disponible sur notre site selac.ca.

Guide d'insertion professionnelle et syndicale pour les enseignantes et enseignants du secteur [Jeunes](#).

Guide d'insertion professionnelle et syndicale pour les enseignantes et enseignants du secteur de la [Formation générale des adultes](#).

Le guide pour le secteur de la **formation professionnelle** est en attente du nouveau *Règlement sur les autorisations d'enseigner*.

N'hésitez pas à visiter notre site web régulièrement, vous y trouverez une foule d'information qui pourrait vous être utile.

Journée de reconnaissance du militantisme syndical

Lors du Congrès 2021 de la Centrale, il a été décidé d'instaurer à notre calendrier une **Journée de reconnaissance du militantisme syndical**. Cette proposition s'inscrivait dans le quatrième thème du Congrès s'intitulant « Le militantisme dans un monde transformé » et avait pour but de reconnaître l'implication des personnes militantes au sein de notre organisation. Instaurer une telle journée annuelle permet de souligner le rôle parfois trop peu reconnu des personnes déléguées et des autres militants syndicaux et de les remercier pour leur apport.



C'est le 2 novembre prochain que la « **Journée de reconnaissance du militantisme syndical** » aura lieu pour la première fois. Il s'agit d'une date importante puisqu'elle correspond d'une part à un moment charnière du syndicalisme au Québec et d'autre part à la création de la Centrale des syndicats du Québec. C'est en effet le 2 novembre 1936 que Laure Gaudreault a fondé l'Association catholique des institutrices rurales du district d'inspection primaire de La Malbaie (A.C.I.R.), le premier syndicat de l'enseignement rural au Québec.

Une communication spéciale vous parviendra pour souligner cette journée.

Enregistrement de la formation sur la différenciation pédagogique

Différenciation pédagogique : Invitation à visionner une vidéo

Il est possible que dans les prochaines semaines vous receviez une invitation pour visualiser l'enregistrement d'une présentation sur la différenciation pédagogique. Celle-ci présente notamment le contenu du « nouveau » document de 2021 sur la différenciation pédagogique et ses trois formes : la flexibilité pédagogique, la mesure d'adaptation et la modification des attentes. Elle présente aussi les outils complémentaires sur des exemples de flexibilité et des pistes pour la démarche du plan d'intervention (PI). **Ce sont des documents de références, mais qui n'ont pas un caractère prescriptif au sens de la Loi sur l'instruction publique (LIP).**

Nous vous invitons à prendre connaissance de notre position sur ce sujet en suivant ce [lien](#).

Groupe composé d'un tiers ou plus d'élèves HDAA ou à risque

Au moment de l'élaboration de la tâche, la direction doit vous reconnaître du temps dans votre « Autres tâches professionnelles » (ATP).

Au primaire : Une heure/cycle supplémentaire est reconnue dans la tâche de l'enseignant titulaire pour permettre du temps de concertation et d'arrimage avec les différents services.

Pour les enseignants spécialisés du groupe répondant au critère établi, 0,25 heure/cycle est reconnue dans la tâche.

Au secondaire : Une heure/cycle supplémentaire est reconnue à l'enseignant tuteur pour permettre du temps de concertation et d'arrimage avec les différents services.

Pour les enseignants du groupe répondant au critère établi, une partie de la tâche est reconnue de façon proportionnelle au nombre de périodes selon la formule suivante :

Nombre de périodes	Nombre d'heures/cycle
20 à 29	0,75
10 à 19	0,50
1 à 9	0,25



Trouvez facilement votre entrepreneur en rénovation!

1% de remise en argent

sur tout projet commercial ou résidentiel initié par RénoAssistance

Jusqu'à 5 000 \$

 **RénoAssistance**
par  Desjardins



Nous avons le professionnel qu'il vous faut!

70 \$ de rabais

pour votre première demande de service. 30 \$ de rabais pour les suivantes

 **ProAssistance**
par  Desjardins



Vendez sans payer de commission tout en étant bien accompagné!

15%

de rabais sur tous les forfaits

 **duProprio**

